



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2021-2022

FC,RB,NL/SB

P.V. BUR 32
P.V. ECOPC 14
P.V. DMCE 10
P.V. AEECA 33

Bureau

**Commission de l'Economie, de la Protection des consommateurs et
de l'Espace**

**Commission de la Digitalisation, des Médias et des
Communications**

**Commission des Affaires étrangères et européennes, de la
Coopération, de l'Immigration et de l'Asile**

Procès-verbal de la réunion du 04 avril 2022

Ordre du jour :

Echange de vues avec Madame Margrethe Vestager, Vice-Présidente exécutive de la Commission européenne, en charge d'une Europe adaptée à l'ère du numérique

*

Présents : Mme Djuna Bernard, Vice-Présidente

M. Yves Cruchten, Mme Martine Hansen, M. Fernand Kartheiser, membres
du Bureau

M. Léon Gloden remplaçant de M. Marc Spautz

Mme Diane Adehm, Mme Semiray Ahmedova, M. Guy Arendt, M. André
Bauler, M. Léon Gloden, Mme Jessie Thill, membres de la Commission de
l'Economie, de la Protection des consommateurs et de l'Espace

Mme Diane Adehm, M. Guy Arendt, Mme Djuna Bernard, Mme Carole
Hartmann, M. Pim Knaff, Mme Viviane Reding, Mme Jessie Thill, membres
de la Commission de la Digitalisation, des Médias et des Communications

Mme Djuna Bernard, M. Yves Cruchten, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Fernand
Kartheiser, Mme Viviane Reding, membres de la Commission des Affaires
étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

M. Gilles Roth, remplaçant de M. Laurent Mosar

Mme Margrethe Vestager, Vice-Présidente exécutive de la Commission européenne

Mme Anne Calteux, Représentante de la Commission européenne au Grand-Duché de Luxembourg

M. Dennis Wernerus, Chef adjoint de la Représentation de la Commission européenne

Mme Carole Thoma, Chargée de presse de la Représentation de la Commission européenne

Mme Anne Funch-Jensen, Mme Alina-Stefanie Ujupan, membres du Cabinet de la Vice-Présidente de la Commission européenne

Mme Manon Leprince, Stagiaire auprès de la Commission européenne

Mme Isabelle Barra, Secrétaire générale adjointe

Mme Sarah Brock, Mme Rita Brors, Mme Francine Cocard, M. Noah Louis, de l'Administration parlementaire

M. Tom Hoffmann, stagiaire auprès de l'Administration parlementaire

Excusés :

M. Fernand Etgen, Président de la Chambre des Députés

M. Mars Di Bartolomeo, M. Marc Spautz, Vice-Présidents

Mme Josée Lorsché, M. Laurent Mosar, Mme Lydia Mutsch, Mme Lydie Polfer, M. Claude Wiseler, Mme Simone Beissel, membres du Bureau

Mme Simone Beissel, Mme Tess Burton, M. Sven Clement, Mme Francine Closener, M. Gusty Graas, M. Charles Margue, M. Laurent Mosar, Mme Lydia Mutsch, M. Roy Reding, M. Marc Spautz, M. Carlo Weber, M. Serge Wilmes, membres de la Commission de l'Economie, de la Protection des consommateurs et de l'Espace

Mme Myriam Cecchetti, observateur délégué

M. Sven Clement, Mme Francine Closener, M. Marc Hansen, M. Marc Lies, Mme Octavie Modert, Mme Lydia Mutsch, M. Roy Reding, M. Serge Wilmes, membres de la Commission de la Digitalisation, des Médias et des Communications

Mme Nathalie Oberweis, observateur délégué

Mme Simone Beissel, M. Mars Di Bartolomeo, Mme Stéphanie Empain, M. Paul Galles, M. Gusty Graas, M. Fred Keup, M. Laurent Mosar, Mme Lydia Mutsch, Mme Nathalie Oberweis, Mme Lydie Polfer, M. Marc Spautz, M. Claude Wiseler, membres de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

M. Sven Clement, observateur délégué

Délégation de la Commission européenne :

Mme Margrethe Vestager, Vice-Présidente exécutive de la Commission européenne

Mme Anne-Funch Jensen, Mme Alina-Stefania Ujupan, Membres du cabinet de la Vice-Présidente

Mme Anne Calteux, Représentante de la Commission européenne au Luxembourg

M. Dennis Wernerus, Mme Carole Thoma, Représentation de la Commission européenne au Luxembourg

Mme Manon Leprince, Stagiaire auprès de la Commission européenne

Mme Isabelle Barra, Secrétaire générale adjointe de la Chambre des Députés
Mme Sarah Brock, Mme Rita Brors, Mme Francine Cocard, M. Noah Louis,
de l'Administration parlementaire
M. Tom Hoffmann, Stagiaire auprès de l'Administration parlementaire

*

Présidence : Mme Djuna Bernard, Vice-Présidente de la Chambre des Députés
M. Guy Arendt, Vice-Président de la Commission de l'Economie, de la
Protection des consommateurs et de l'Espace
M. Yves Cruchten, Président de la Commission des Affaires étrangères et
européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

*

Echange de vues avec Madame Margrethe Vestager, Vice-Présidente exécutive de la Commission européenne, en charge d'une Europe adaptée à l'ère du numérique

Le Président de la Chambre des Députés, M. Fernand Etgen, souhaite la bienvenue à la Vice-Présidente exécutive de la Commission européenne. Dans son intervention, Mme Margrethe Vestager évoque ensuite les sujets suivants.

La guerre en Ukraine

Depuis le début de la guerre en Ukraine, 4 millions de réfugiés ont quitté le pays. Environ 4000 réfugiés ont été accueillis au Luxembourg. Il est d'une importance significative qu'ils puissent trouver un abri et de la protection. Les Etats membres de l'UE ont agi en une unité remarquable en ce qui concerne l'introduction et le soutien de sanctions, mais aussi en ce qui concerne l'aide humanitaire et l'aide militaire.

L'Europe se retrouve dans une crise énergétique, ce qui a mené la Commission européenne à adopter le « Temporary Crisis Framework » autorisant l'utilisation de la flexibilité des règles en matière d'aides d'Etat. Ces règles permettent l'allocation de subventions et la création de liquidité pour contrer les prix élevés des carburants fossiles. La guerre en Ukraine souligne encore une fois l'importance de la transition vers l'énergie verte. L'indépendance de carburants d'origine russe est d'une urgence. Des mesures structurelles au niveau européen sont nécessaires pour y arriver.

En réponse à une question de M. Cruchten, la Vice-Présidente affirme que les nouvelles sanctions affectent plus de gens et assurent que les sanctions précédentes sont implémentées.

L'évolution de l'UE

L'Union européenne est dans une phase de changement rapide. Même pendant une crise tellement grave que celle émanant de la situation en Ukraine, la transition digitale et le changement climatique continuent. Il faut faire des efforts pour assurer que la législation dans le cadre du paquet « Fit for 55 » favorise la transition et que l'action est menée sur le terrain. On doit se tourner vers le marché pour obtenir le financement pour le plan de la reprise et de la résilience. Ce plan est aussi important pour le Luxembourg, comme c'est un pays très intégré dans l'UE. La reprise économique des pays voisins a un effet positif sur le Luxembourg.

Transition digitale

La transition verte ne pourra pas avoir lieu sans la transition digitale. Le secteur digital doit devenir plus écologique. Il faut travailler sur les deux transitions en même temps. Un autre aspect de la transition digitale est que l'effet de la pandémie a accéléré la digitalisation. Il faut prendre en considération cet effet en combinaison avec une UE plus forte au futur. C'est ce que le paquet législatif sur les semi-conducteurs essaie de faire. En ce moment, il y a une pénurie de semi-conducteurs, et il faut en déterminer l'origine pour prévenir que cette pénurie se répète au futur. On doit renforcer les points forts de l'UE dans ce secteur : L'équipement pour créer des semi-conducteurs vient de l'Europe et les meilleurs instituts de recherche se trouvent ici. Ce qui manque est une large capacité pour la production des semi-conducteurs. Les investissements de l'UE ont comme but de changer ceci. Les règles en matière d'aides d'Etat se basent sur la question de savoir si un investissement est nécessaire, proportionnel et ajoute de la valeur à l'UE.

La démocratie doit être présente dans le monde digital. Un problème est que ce qui est illégal hors-ligne n'est pas toujours traité comme illégal en ligne. L'UE prend des mesures régulatrices pour changer ceci, en proposant le « Digital Markets Act ».

M. Guy Arendt fait remarquer que pour les géants du numérique, il est parfois plus profitable de payer une amende que de respecter les réglementations européennes. Mme Vestager répond qu'avec le « Digital Markets Act », les amendes vont être plus chères. Par ailleurs, de plus en plus de pays réglementent les géants du numérique, ce qui renforce les réglementations partout dans le monde. Mme Vestager estime que les compagnies sont conformes aux nouvelles règles dès 2024.

M. Cruchten demande de savoir ce que l'UE fait pour protéger son infrastructure digitale. Mme Vestager affirme que la tendance d'être de plus en plus connecté nous rend de plus en plus vulnérable. L'UE augmente donc les ressources de la cyber sécurité. La Commission européenne travaille aussi sur un « Joint Cybersecurity Unit » ayant comme objectif que les différents Etats membres aident si un Etat subit une cyberattaque. En plus, la Commission européenne veut offrir la possibilité aux consommateurs de changer facilement leur fournisseur de cloud.

Mme Thill s'informe sur l'avancement du « 5G action plan ». Mme Vestager admet qu'on n'avance pas assez vite, ce qui est dû à une augmentation de sécurité du réseau 5G. Une approche plus européenne qui permet un changement d'échelle est nécessaire.

Compétition

Evoquant le cas de Liberty Steel au Luxembourg, M. Gloden souhaite savoir si la Commission européenne va changer sa position sur la loi sur la compétitivité dans le secteur de l'industrie lourde. Mme Vestager admet que dans le cas de Liberty Steel, la Commission européenne a peut-être commis une erreur. En guise de réponse à une question de M. Kartheiser, Mme Vestager affirme que dans le cas où la Commission européenne aurait pris une mauvaise décision, la Commission et même les Commissaires spécifiques peuvent être tenus responsables si certaines conditions sont remplies.

Mme Reding demande si le changement des règles en matière d'aides d'Etat implique aussi un changement des règles de fusion. Le règlement de fusion actuel n'est pas adapté à la création de champions européens. En plus, Mme Reding fait remarquer que l'UE manque du capital de risque, et demande comment la Commission européenne peut changer ceci. Mme Vestager répond que les règles de fusion sont adaptées à leur objectif. Mais la Commission européenne est en train de revoir l'avis de la définition du marché, comme cette définition est dépassée. Il faut aussi se demander ce qu'on comprend par un champion européen. Mme Vestager pense que les meilleures compagnies sont le résultat de concurrence. Il y a des

champions européens mais ce sont des champions dans des marchés de niche. La raison pourquoi il n'y a pas de géants du numérique en Europe est qu'on n'a pas favorisé l'ascension de champions dans ce secteur. Il n'y a pas un seul marché digital européen ni un marché des capitaux. Mais la régulation des marchés des capitaux est en train d'être préparée et la Commission européenne dispose des outils nécessaires pour ce faire. Un obstacle est que les Etats membres ont des systèmes fiscaux très variés, certains empêchant le capital à risque.

Luxembourg, le 4 avril 2022

Procès-verbal approuvé et certifié exact